

La Fossette : phase 10 des travaux du giratoire

- Archives - Mandat 2014-2020 - Actualités - Année 2019 - Octobre -

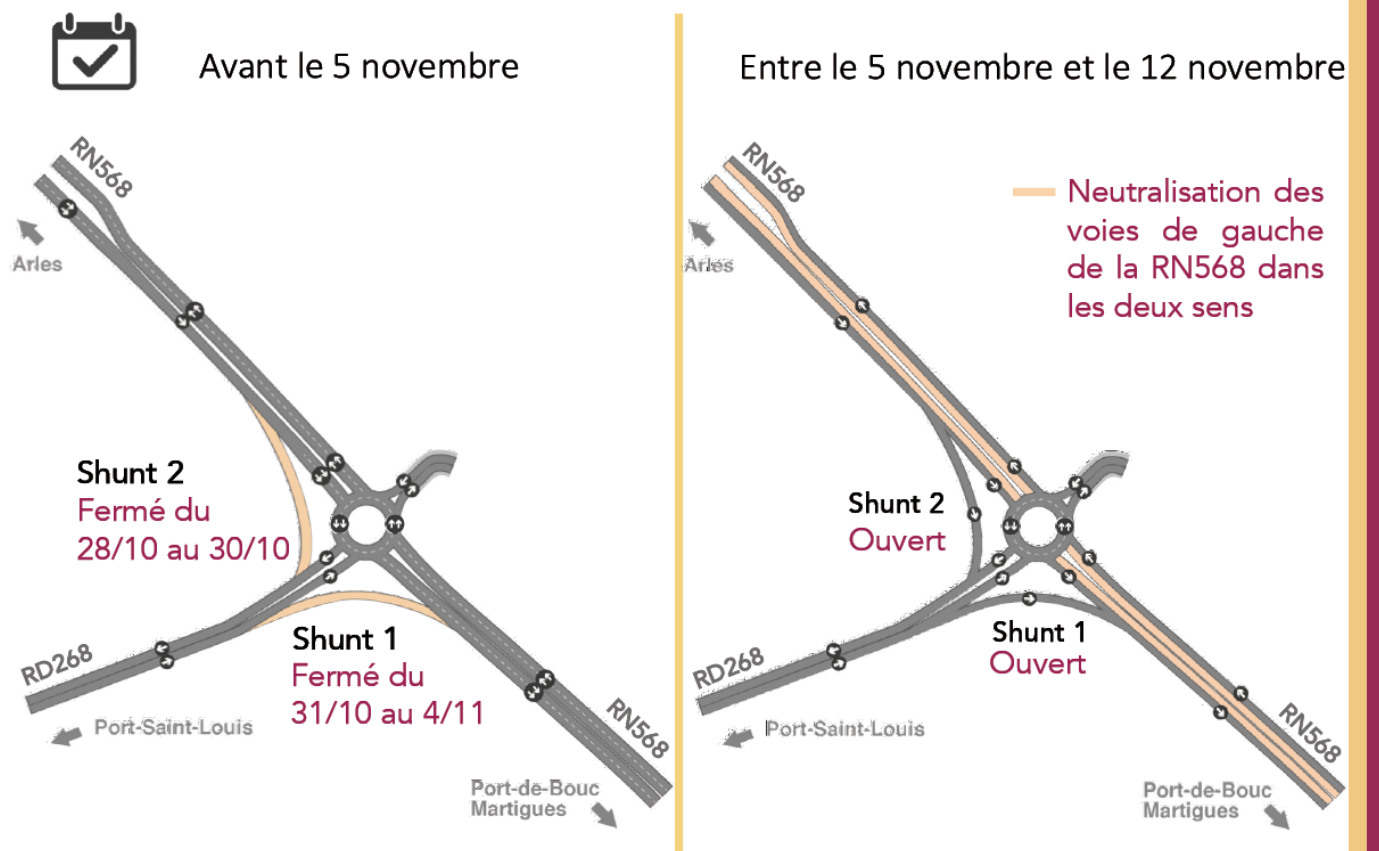


Publication date: lundi 21 octobre 2019

Creation date: 22 octobre 2019

Les travaux du rond-point de la fossette entrent dans leur phase 10 du 24 octobre au 18 novembre 2019. Des perturbations modérées sont à prévoir pour les automobilistes en direction et en provenance d'Arles et de Martigues.

Schémas de circulation pendant la phase 10



Modifications de la circulation :

- ▶ Du 28 au 30 octobre : fermeture du shunt Arles/PSL,
- ▶ Du 31 octobre au 4 novembre : fermeture du shunt PSL/Martigues,
- ▶ Du 5 novembre au 12 novembre : neutralisation des voies de gauche sur la RN568 de part et d'autre du giratoire.

A partir du 12 novembre, la configuration du giratoire sera rétablie. Attention aux changements de limitation de vitesse aux abords du chantier.

Impacts du chantier :

- ▶ Sur la RN568, dans le sens de circulation, la voie de gauche sera neutralisée.
- ▶ Quelques neutralisations ponctuelles sur les accotements sont aussi à prévoir pour les travaux de finition.
- ▶ Les shunts seront respectivement fermés de 3 à 5 jours. Durant ces fermetures, les usagers devront emprunter le giratoire de la Fossette. Les travaux se feront en dehors des voies de circulation.

La configuration du giratoire pendant la phase 10 est la suivante :

La Fossette : phase 10 des travaux du giratoire

- ▶ RN568 en direction d'Arles et de Martigues du 5/11 au 12/11 : 2x1 voie
- ▶ RD268 en arrivant et en direction de Port-Saint-Louis : 2x1 voie

D'une durée de 3 semaines, la phase 10 doit permettre de finaliser des travaux sur les îlots centraux avec le raccordement des bordures et trottoirs, le bétonnage et la reconstitution des dispositifs de retenue.